

Le 06/05/2013

M. BOTTE
Directeur du pôle Opérationnel
MAIN SECURITE DUNKERQUE

PREAVIS DE GREVE

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève pour le 11 Mai 2013.

Nous renouvelons la volonté des personnels en lutte, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action de **ces salariés MAIN SECURITE affectés au Service de Sécurité Incendie et de Secours du Tunnel sous la Manche** à savoir :

- Une prime de 500 euros nets/ mois.
- 25 % de majoration pour les heures de travail effectuées de nuit au lieu des 10 % actuel.
- 25 % de majoration pour les heures de travail effectuées le dimanche au lieu des 10 % actuel.

Sous réserve d'une solution satisfaisante intervenue avant cette date, la cessation concertée du travail prendra effet à 08h00, le 11 Mai 2013.

Dans l'attente, nous vous demandons de prendre toute disposition dans le respect du droit de grève, Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le syndicat SUD/SOLIDAIRES Prévention & Sécurité

Benjamin GRESSIER et Benoit BOURET

Copie:

- Direction régionale Nord ONET SECURITE
- Direction générale ONET SECURITE